



Collecte sélective des déchets 2024

Calendrier de collecte des déchets 2024

Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Dates de collecte
Lundi	Déchets végétaux	42 collectes
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages et papiers	Toute l'année sauf le 1 ^{er} mai
Jeudi	Verre	Toute l'année
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Benne à gravats	Tous les deux mois, le dernier samedi des mois impairs
	Déchets toxiques	Les samedis 27 janvier, 27 avril, 27 juillet et 26 octobre

Les déchets à collecter doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte à partir de 18h30.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis du 4 mars au 1^{er} juillet puis du 26 août au 2 décembre. Collecte bimensuelle en janvier, février, juillet, août et décembre. Attention : 10 sacs biodégradables ou réutilisables et/ou fagots d'1,20 m maximum par foyer. Pour des raisons de manutention, le poids des sacs ne doit pas excéder 25 kg.

Gros Objets - Encombrants

La commune est divisée en trois zones distinctes de ramassage (voir plan imprimé en 4^e de couverture).
Zone rouge - le 3^e jeudi des mois impairs : Cette zone est située à l'Ouest de l'axe reliant la route de Saint-Germain, l'avenue des Platanes et la route de Villepreux.
Zone bleue - le 3^e jeudi des mois pairs : Cette zone est située à l'Est de l'axe reliant la route de Saint-Germain, l'avenue des Platanes et la route de Villepreux.
Zone verte - le 2^e jeudi des mois pairs : Les rues du Vallon de Chavenay (commune de Saint-Nom-la-Bretèche) sont rattachées au ramassage de la commune de Chavenay dans le cadre de la mutualisation du service.

Benne à gravats

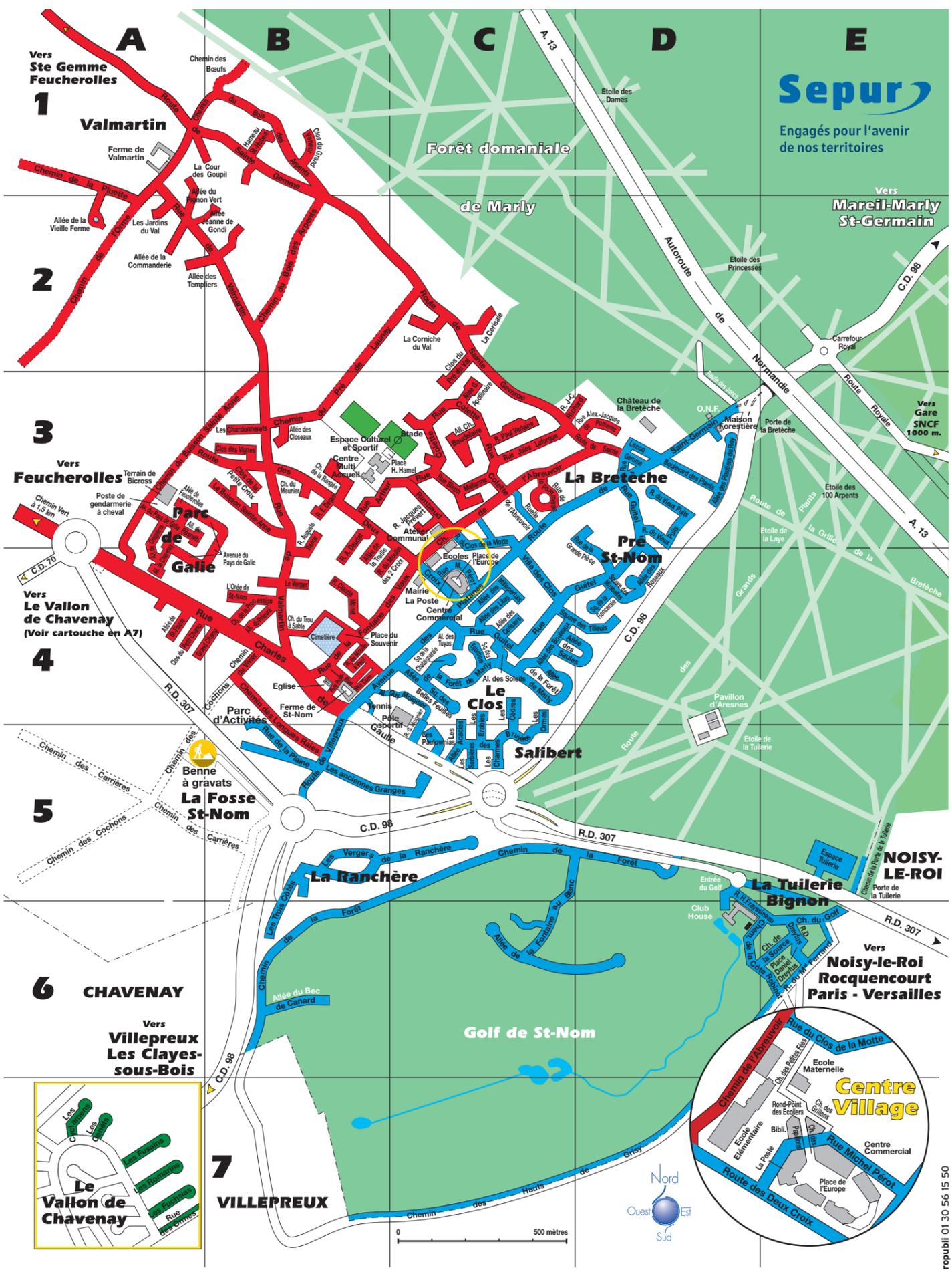
Une benne à gravats est mise à la disposition des usagers le dernier samedi des mois impairs, de 9h à 13h, Chemin des Cochons, route du Vivier aux Moines. Il est formellement interdit d'y déposer déchets toxiques, plâtres et encombrants. Attention : pour profiter de ce service, vous devez retirer au préalable un bon d'évacuation en mairie.

Déchets Toxiques (Déchets Ménagers Spéciaux + Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Un camion de collecte "Ecobus" sera présent sur le parking de la place de l'Europe les samedis 27 janvier, 27 avril, 27 juillet et 26 octobre de 9h à 12h. Vous pouvez y déposer vos déchets ménagers spéciaux (produits phytosanitaires, huiles, peintures, solvants, acides, aérosols, radiographies) et vos déchets d'équipements électriques et électroniques (ampoules, tubes néon, piles, matériels TV hifi, informatiques, téléphonie, petit électroménager).

Dans le cadre de la mutualisation de service, l'Ecobus sera également accessible aux Nonnais-bretêchois, à Chavenay, parking stade Véniel, les samedis 2 mars, 1^{er} juin, 7 septembre et 7 décembre 2024, de 9h à 12h.

Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour commander un bac de tri plus grand ou bien le changer s'il est endommagé.



Eco-mobilier apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une 2^{ème} vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.



SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Collecte sélective des déchets - Calendrier 2024

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L JOUR DE L'AN	1 J	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M FÉRIÉ	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FÉRIÉ	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FÉRIÉ	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D FÉRIÉ	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J FÉRIÉ	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FÉRIÉ	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 J	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 S	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M

Encombrants : **R** ZONE ROUGE **B** ZONE BLEUE **V** ZONE VERTE Vallon de Chavenay

JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le mercredi 1^{er} mai.

DÉCHETS MÉNAGERS NON-RECYCLABLES

Dans un sac, une poubelle classique ou un conteneur (non fournis).



> Mardi et vendredi

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots sans bouchons ni couvercles
Ni vitrerie, ni vaisselle



> Jeudi

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac dans le bac jaune
Ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint



> Mercredi

VÉGÉTAUX

En petits fagots (1,20 m) et sacs en papier ouverts ou conteneurs 25 kg max.

- > Tous les lundis du 4 mars au 1^{er} juillet puis du 26 août au 2 décembre.
- > Janvier, février, juillet, août et décembre : tous les 15 jours

BENNE À GRAVATS

TOXIQUES À SAINT-NOM

DMS/DEEE Déchets Ménagers Spéciaux
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking de la place de l'Europe
> de 9h à 12h, les samedis 27 janvier, 27 avril, 27 juillet et 26 octobre

TOXIQUES À CHAVENAY

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking stade Véniel
> de 9h à 12h, les samedis 2 mars, 1^{er} juin, 7 septembre et 7 décembre

GROS OBJETS ENCOMBRANTS

3^e jeudi du mois

en alternance

R zone rouge (les mois impairs)
B zone bleue (les mois pairs)

2^e jeudi des mois pairs

V zone verte Vallon de Chavenay